|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| TEMPS CLIMAT EAU | **Organisation météorologique mondiale****COMMISSION DES SERVICES ET APPLICATIONS MÉTÉOROLOGIQUES, CLIMATOLOGIQUES, HYDROLOGIQUES, MARITIMES ET ENVIRONNEMENTAUX****Troisième session**Bali, Indonésie, 4-9 mars 2024 | **SERCOM-3/Doc. 4.2(2)** |
| Présenté par:Président du SC-AGR9.I.2024**VERSION 1** |

**POINT 4 DE L’ORDRE DU JOUR: RÈGLEMENT TECHNIQUE ET AUTRES QUESTIONS TECHNIQUES**

**POINT 4.2 DE L’ORDRE DU JOUR: Services destinés à l’agriculture**

# IndicATEURS ET Indices de surveillance de la sécheresse

|  |
| --- |
| **rÉsumÉ** |
| **Document présenté par:** Président du SC-AGR**Objectifs stratégiques 2024-2027:** 1.2 Élargir la fourniture, à tous les échelons, d’informations et de services climatologiques d’aide à la décision, et 1.3 Développer des services hydrologiques à l’appui de la gestion durable de l’eau et de l’adaptation**Incidences financières et administratives:** Dans les limites prévues dans le Plan stratégique et le Plan opérationnel 2024-2027**Principaux responsables de la mise en œuvre:** Membres de l’OMM œuvrant dans le domaine de la surveillance de la sécheresse et des alertes précoces connexes**Calendrier:** À partir de 2024**Mesure attendue:** Approuver le projet de recommandation à adresser au Conseil exécutif |

# CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

### Introduction

1. La présente recommandation propose des indicateurs et indices de sécheresse supplémentaires dont le Congrès a recommandé l’utilisation aux Membres via la [résolution 16 (Cg-19)](https://library.wmo.int/idviewer/68194/195) – Activités de l’OMM en matière de gestion de la sécheresse.

2. La [résolution 16 (Cg-19)](https://library.wmo.int/idviewer/68194/195) regroupe les résolutions et décisions précédemment approuvées par le Congrès et le Conseil exécutif concernant les activités de l’OMM en matière de gestion de la sécheresse. Elle repose sur la [résolution 21 (Cg-XVI)](https://library.wmo.int/idviewer/56207/262) – Indice normalisé de précipitations à utiliser par tous les Services météorologiques et hydrologiques nationaux comme critère de sécheresse en météorologie, dont le contenu a été intégré dans la résolution 16 (Cg-19).

3. Dans la présente recommandation, l’on a conservé l’indice de précipitations normalisé (SPI) et l’on a ajouté l’indice de précipitations et d’évapotranspiration normalisé (SPEI) à utiliser par les Services météorologiques et hydrologiques nationaux en sus des indicateurs et indices de sécheresse déjà en usage dans leurs services.

4. De plus, via la présente recommandation, il est demandé aux Membres d’étudier l’utilisation de l’indice de sécheresse composé (CDI), qui intègre trois indicateurs de sécheresse: le SPI ou le SPEI, l’humidité du sol et l’état de la végétation déterminé par télédétection. Les indicateurs spécifiques utilisés dépendent de la disponibilité des données dans chaque pays et chaque région.

**Mesure attendue**

1. Compte tenu de ce qui précède, la Commission est invitée à adopter la recommandation à adresser au Conseil exécutif qui figure ci-après.

## PROJET DE RECOMMANDATION

## Projet de recommandation 4.2(2)/1 (SERCOM-3)

**INDICATEURS ET INDICES SUPPLÉMENTAIRES DE SÉCHERESSE À UTILISER PAR LES SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES ET HYDROLOGIQUES NATIONAUX**

LA COMMISSION DES SERVICES ET APPLICATIONS MÉTÉOROLOGIQUES, CLIMATOLOGIQUES, HYDROLOGIQUES, MARITIMES ET ENVIRONNEMENTAUX,

**Rappelant** la [résolution 16 (Cg-19)](https://library.wmo.int/idviewer/68194/195) – Activités de l’OMM en matière de gestion de la sécheresse,

**Prenant note** du [*Manuel des indicateurs et indices de sécheresse*](https://library.wmo.int/idurl/4/54802) (OMM-N° 1173),

**Notant** que le Comité permanent des services à l’agriculture (SC-AGR) est chargé d’élaborer des recommandations sur les questions de surveillance de la sécheresse en collaboration avec d’autres organes compétents de la SERCOM,

**Ayant examiné** les travaux de l’Équipe d’experts sur la sécheresse relevant du SC-AGR,

**Recommande** au Conseil exécutif d’adopter,par le biais du projet de résolution figurant en [annexe](#Annexe_recommandation) de la présente recommandation, desindicateurs et indices supplémentaires de sécheresse à utiliser par les Services météorologiques et hydrologiques nationaux.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

## Annexe du projet de recommandation 4.2(2)/1 (SERCOM-3)

**Projet de résolution ##/1 (EC-##)**

**Indicateurs et indices supplémentaires de sécheresse à utiliser par les Services météorologiques et hydrologiques nationaux**

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

**Ayant accepté** la recommandation 4.2(2)/1 (SERCOM-3),

**Ayant pris connaissance** du fait que les Membres ont besoin d’un ensemble minimal d’indicateurs et d’indices de sécheresse pour surveiller de façon adéquate les sécheresses et toutes leurs répercussions sur l’agriculture, les conditions hydrologiques, le milieu urbain et les secteurs/systèmes écologiques,

**Note** qu’en raison de l’augmentation des températures dans le monde, les indicateurs et indices de sécheresse qui incluent une composante d’évapotranspiration peuvent améliorer la surveillance et la gestion de la sécheresse;

**Prie** les Membres de promouvoir l’utilisation, et l’application au plan national, de l’indice de précipitations normalisé (SPI) et de l’indice de précipitations et d’évapotranspiration normalisé (SPEI) pour caractériser les sécheresses, en sus des indicateurs et indices de sécheresse qu’ils utilisent déjà;

**Prie en outre** les Membres d’étudier l’utilisation de l’indice de sécheresse composé (CDI), qui intègre trois indicateurs de sécheresse: le SPI ou le SPEI, l’humidité du sol et l’état de la végétation déterminé par télédétection. Les indicateurs spécifiques utilisés dépendent de la disponibilité des données dans chaque pays et chaque région;

**Prie la Secrétaire générale:**

1) D’aider les Membres à poursuivre le développement de leurs systèmes nationaux et régionaux de surveillance de la sécheresse en offrant des cours de formation dans ce domaine, y compris sur l’utilisation d’indices tels que le SPEI et le CDI;

2) De veiller à la publication et à la distribution, dans toutes les langues officielles de l’OMM, du manuel d’utilisation détaillé du SPEI, qui contient une description de cet indice, les méthodes de calcul correspondantes, l’utilisation actuelle de l’indice, ses avantages et ses inconvénients, les possibilités de cartographie et les possibilités d’utilisation;

3) De veiller à l’élaboration et la communication aux Membres d’orientations sur l’utilisation du CDI;

4) De veiller à ce que les résultats et les recommandations des organes de la SERCOM œuvrant sur les questions de sécheresse soient distribués à tous les Membres*.*

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_